

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation No
Voiture de tourisme	CITROEN	GS Club ou Pallas *)	CH 0170 56

Constructeur	S.A. Automobiles CITROEN, Quai André CITROEN, 75747 Paris (F)		
Identification	"GS Club" ou "GS Pallas" (variantes d'aménagement) sur couvercle du coffre.		
	"GX Serie GB" sur plaquette du constructeur. "GX-GB" devant No du châssis		
Plaquette constr.	dans le compartiment du moteur, à droite sur l'auvent		
No du châssis	dans le compartiment du moteur, à droite sur cadre auxiliaire		
Ident. du moteur	"G12/612" sur plaque, à la partie supérieure arrière du moteur, côté droit		
Importateur princ.	CITROEN (SUISSE) SA, 27, route des Acacias, 1211 Genève		
Véhicule homologué	GX-GB-32GB6826	Signes fixes dans code du type GS / GX-GB	

[HA5515			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues 4	
Direction	mécanique		
Transmission	mécanique, synchronisée		
Nombre de vitesses	4	Entraînement AV	
Frein de service	hydraulique (système à haute pression), 2 circuits, à disques, régulateur selon charge, sur les roues arrière		
Frein auxiliaire	mécanique, disques, agissant sur roues AV		
Frein d'arrêt	id. frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	**)		

CARROSSERIE	limousine avec ou sans toit ouvrant		
Nombre de portes	4	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	cui	Rétroviseur	intér. + à gauche
Cale	-	Attelage	-
Antivol	verrou de direction		

Nombre de places t	5	av 2	centre	ar 3
--------------------	---	------	--------	------

DIMENSIONS	int.	ext.		
Longueur		4120	Empattements	2550
Largeur		1608		
Hauteur		1349	Voie	av 1378 ar 1328
Porte à faux lat.			Voies	av - ar -
	av	819		
	ar	752	Braquage	g 9600 d 9100
Distance volant - vers l'avant du véhicule				

MOTEUR			
Marque	CITROEN	Type	G 12/612
Construction	cyl. opposés	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidiss.	air	Nombre cylindr.	4
Alésage	77	Course	65,6
Cylindrée	1222	CV-impôt	6,22
Puissance en CV	60 DIN	à t/min	5750
Bruit	79	dB/A à t/min	5750
Silencieux	1 pot 500x206x132 mm		
Mesure des gaz	70/220 CEE, 3,0 % CO à 925 t/min		
Déparasitage	selon CEE, annexe 8 chiffres 3/4, verre: D		

POIDS	avant	arrière	total
Poids à vide	550	360	910
	130	220	350
Poids total	680	580	1260
Garantie fabr.	1345		
Dimens. pneus	145 SR 15	145 SR 15	(Variantes voir remarques)
Ply / atü	R / 1,9	R / 1,9	
Charge	750	750	
pour V max	180	180	

Garantie poids remarquable avec frein	800
Garantie poids remarquable sans frein	465
Garantie poids de l'ensemble	2145
Poids remarquable testé	-
Vitesse maximale selon le constructeur	154 km/h
Vitesse maximale testée	- km/h

EQUIPEMENT

Feux de route	CR (E)		
Feux route compl.	HR (E) sur demande		
Feux de croisement	CR (E)		
Feux de position	A (E) séparé		
Feux de brouillard	Feux rouges	R-S1 (E)	
Feux stop	R-S1 (E)	Feu de recul	2 séparés
Clignoteurs	av 1 (E)	1	ar 2a (E)
Catadioptrés	av	1	ar 1 (E)
Feux de gabarit	av	1	ar
Avert. optique	oui	Eclair. plaque	2/séparés
Essuie-glace	2 bslais avec/sans lave-glace		
Avertisseurs	1/SEIMA CH 5 1202 01		(100) dB/A
	ou 1/PERSON IHF 6 / TPAR 213 à 216	90-104) dB/A	
	ou 1/SANOR, type JB	90-104) dB/A	

INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	C I T R O E N G S Club ou Pallas		
Homologation			
No	CH	0170 56	
Carrosserie	limousine		
Places total	5	avant	2
Poids à vide	910	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	6,22
Poids total	1345	Cylindrée	1222

REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

*) Type : "Club" et "Pallas" = variantes d'aménagement**) Contrôle des circuits: 1 indicateur de pression par circuit ou contrôle du niveau avec lampe-témoin sur le tableau de bord

Lieu et date de l'homologation

Berne, 16.8.74

HOMOLOGATION FEDERALE DES TYPES DE VEHICULES

Voiture de tourisme

CITROEN

GS
Club ou Pallas

CH 0170 56

FICHE COMPLÉMENTAIRE I

Complément du 12.09.74 - Ro/Br

Bruit : 79 dB/A à 5750 t/min

Silencieux : 1 = 500 x 220 x 130 mm

Mesure des gaz : ECE 15; 2,8 % CO à 900 t/min

la vignette ECE se trouve dans le compartiment du moteur, sur l'auvent

Contrôle 2 circuits: 1 détecteur (indicateur de débit) de fuite pour chaque circuit ou chute de la pression de service et baisse du niveau dans le réservoir d'huile indiquée par lampe-témoin au tableau de bord; baisse de pression dans le circuit arrière par abaissement de la suspension arrière (Niveau-code et Mano-contact).

Complément du 30.12.1975 - lin

Feux de route halogènes acceptés avec feux de croisement conventionnels selon décision de la Div. féd. de police du 18.12.1975